

Les espaces maritimes représentent -- -- de la surface de la Terre. Dès le ----- siècle, on commence à partager juridiquement les espaces maritimes entre les ----- . Les pays qui possèdent des espaces maritimes sont en général des pays déjà très puissants sans ces espaces : les espaces maritimes sont le ----- de leur puissance et permettent de montrer leur capacité à ----- des territoires éloignés. C'est pour cela que les espaces maritimes sont des ----- géopolitiques ----- .

A. De l'unité au partage juridique des espaces maritimes

Un débat concernant la liberté des espaces maritimes domine l'Europe depuis les XVI^e et XVII^e siècles. La question qui se pose est: les mers doivent-elles être libres ou non? Les espaces maritimes, du fait de leur nature liquide, sont ----- et divisibles par les États. Il faut attendre la convention de ----- pour établir un cadre ----- international au caractère ----- régissant tous les espaces marins et leurs ressources. On assiste depuis un demi-siècle à un double processus: une ----- maritime par les puissances ----- et la protection de la ----- des mers.

I. Reconnaître une frontière

La **Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer** (CNUDM), signée à Montego Bay (Jamaïque) le 10 décembre 1982, est entrée en vigueur le 16 novembre 1994, après ratification ou adhésion de 60 États (il y avait 157 États signataires de la Convention en 2014). Le texte compte 320 articles et prévoit notamment:

 L'----- pour les États riverains d'----- le passage dans les détroits et l'----- de ----- leur navigation par une signalisation adéquate.

 La création des zones économiques exclusives (---) comme une bande limitée par la ligne des 200 milles nautiques (370 km) à partir de la ligne de base en l'absence d'autre rivage. Si le rivage le plus proche est à moins de 200 milles nautiques, on trace en principe la frontière à ----- des lignes de base des deux pays riverains. La convention ----- les droits d'exploitation à l'intérieur des ZEE, par exemple le droit à la ----- d'îles artificielles.

 Un droit des États sans littoral, notamment le droit « de participer, selon une forme équitable, à l'exploitation d'une part appropriée du reliquat des ressources biologiques des ZEE des États côtiers de la même sous-région ».

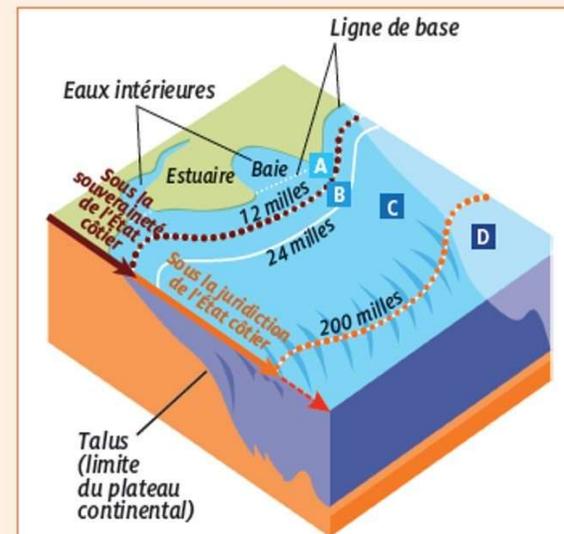
 La liberté en ----- ouverte à ----- les États, côtiers ou sans littoral. Cette liberté inclut la -----, le -----, la ----- de câbles sous-marins et de tubes, la pêche, la recherche scientifique.

 La ----- contre le transport d'esclaves, la lutte contre la piraterie, la ----- des ressources biologiques en haute mer.

II. Dépasser les frontières

REPÈRE 1

La territorialisation des mers selon la Convention de Montego Bay



- A Mer territoriale
- B Zone contiguë
- C Zone économique exclusive (ZEE)
- D Haute mer
- > Extension possible de la ZEE jusqu'à 350 milles maximum si le plateau continental se prolonge jusque-là

De nombreux juristes, issus des puissances maritimes concurrentes et montantes (Pays-Bas et Angleterre), vont nourrir cette réflexion:

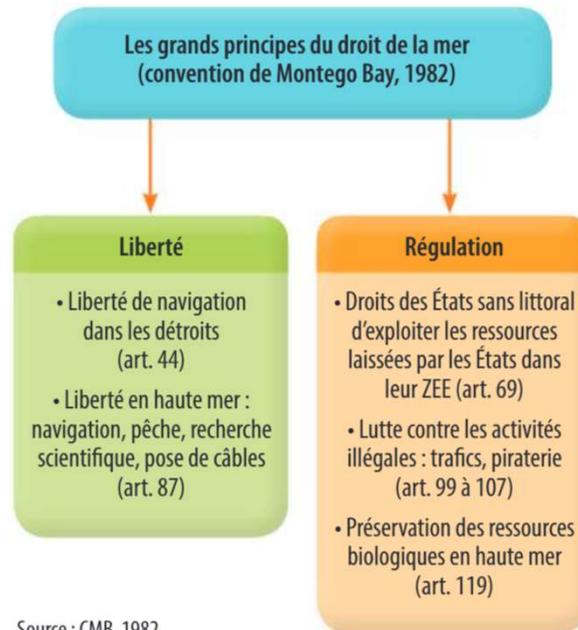
 Le juriste hollandais Julius Grotius (1583-1645) publie un ouvrage majeur ----- (De la liberté des mers) en 1604 dans lequel il affirme que les mers sont -----.

 Le juriste anglais John Selden (1584-1654) répond en 1635 avec -----: au contraire, selon lui, les mers doivent être contrôlées.

 Le Hollandais Cornelius van Bynkershoek (1673-1743) ----- en 1702 de limiter la ----- de la mer à la ----- du canon.

On assiste progressivement à la ----- du droit de la mer, c'est-à-dire à un ensemble de ----- relatives à l'utilisation des espaces maritimes et l'exercice de ----- sur ces espaces par les États.

La convention de Montego Bay en 1982 permet d'établir un cadre ----- international quasi-universel sur le sujet. Elle propose un ----- entre la ----- de navigation et l'----- des espaces maritimes par les États par un ----- des espaces maritimes. Cette délimitation est effectuée en fonction d'un principe simple: le degré d'----- des espaces maritimes est ----- à la distance par rapport au trait de côte. Plus la côte est -----, plus la ----- étatique est forte et inversement.



Source : CMB, 1982

	Distance par rapport au trait de côte	Souveraineté de l'État	Liberté de navigation
Les eaux intérieures		Pleine équivalence à l'espace terrestre	Contrôlée
Les eaux territoriales	12 milles nautiques (= 22 km)	Oui	Oui
La zone contiguë	24 milles nautiques	Oui	Oui
La zone économique exclusive	200 milles nautiques (= 370 km)	Possession de « droits souverains » : exploitation des richesses	Oui
La haute mer	Au-delà des 200 milles nautiques	Aucune	Liberté totale

La convention de Montego Bay a été ----- par 167 États à l'exception des États enclavés, et certains autres États.

Les États-Unis n'ont pas signé la convention de Montego Bay.

La convention de Montego Bay élabore un ----- qui établit des délimitations maritimes plutôt que des frontières: les Zones économiques exclusives (ZEE). Ces ZEE représentent --- de l'ensemble maritime (mais ---- des poissons pêchés) tandis que la haute mer représente ----de l'ensemble.

On assiste bien, depuis un -----, à un double processus: une ----- maritime par les ----- terrestres et la ----- de la liberté des mers.

«La mer est un lieu de relations, la terre un lieu d'obstacles.»

Michel Serres

« Parmi les accords internationaux, la convention de Montego Bay est incontestablement le plus important par ses applications effectives. [...] elle a conduit de repenser dans sa totalité le droit à la mer [...]. Elle définit les différentes zones constituant l'espace marin et tente d'en déterminer les modes d'usages civils et militaires [...]. Elle intègre une base juridique à peu près unanimement acceptée par les États, même par les non-signataires. »

André Vigarié, «les États et la mer: une bien longue histoire»

Ce droit de la mer et ce processus de délimitation et de territorialisation des espaces maritimes, associés à la maritimisation de la planète, engendrent des ----- géopolitiques majeurs.

B. La puissance maritime, reflet et projection de la puissance terrestre

La puissance maritime des États est le résultat de plusieurs facteurs:

 la ----- d'une ----- maritime étendue et/ou de ----- îles permettant une vaste ZEE;

 la ----- des espaces maritimes par une marine ----- puissante et aux capacités de ----- (c'est-à-dire la capacité à intervenir dans des espaces éloignés);

 des moyens économiques -----.

«Les États sont pris entre deux tensions ----- : se protéger et se projeter. À l'inverse d'une frontière terrestre, la mer impose une ----- avec les autres États. [...] La frontière maritime, rempart naturel, est aussi floue et perméable. [...] Au-delà de la ZEE débutent la haute mer et les eaux internationales. Pour les États, il s'agit d'un espace de projection vers l'extérieur [...].»

Antoine Frémont, «Géographie des espaces maritimes», mars-avril 2015

La puissance maritime est le fruit de plusieurs -----, autant ----- que -----.
 On assiste à une division ----- des espaces maritimes par les grandes puissances à travers la délimitation des ZEE. Les principales puissances sont les États-Unis (12,2 millions de km²), la France (10,1 millions de km²), l'Australie (9 millions de km²) et la Russie (7,7 millions de km²). L'étendue de la ZEE est due à deux facteurs:

 une façade maritime -----;

 la possession -----.

La France est classée en 2^e position grâce à ses territoires d'outre-mer (DROM-COM).

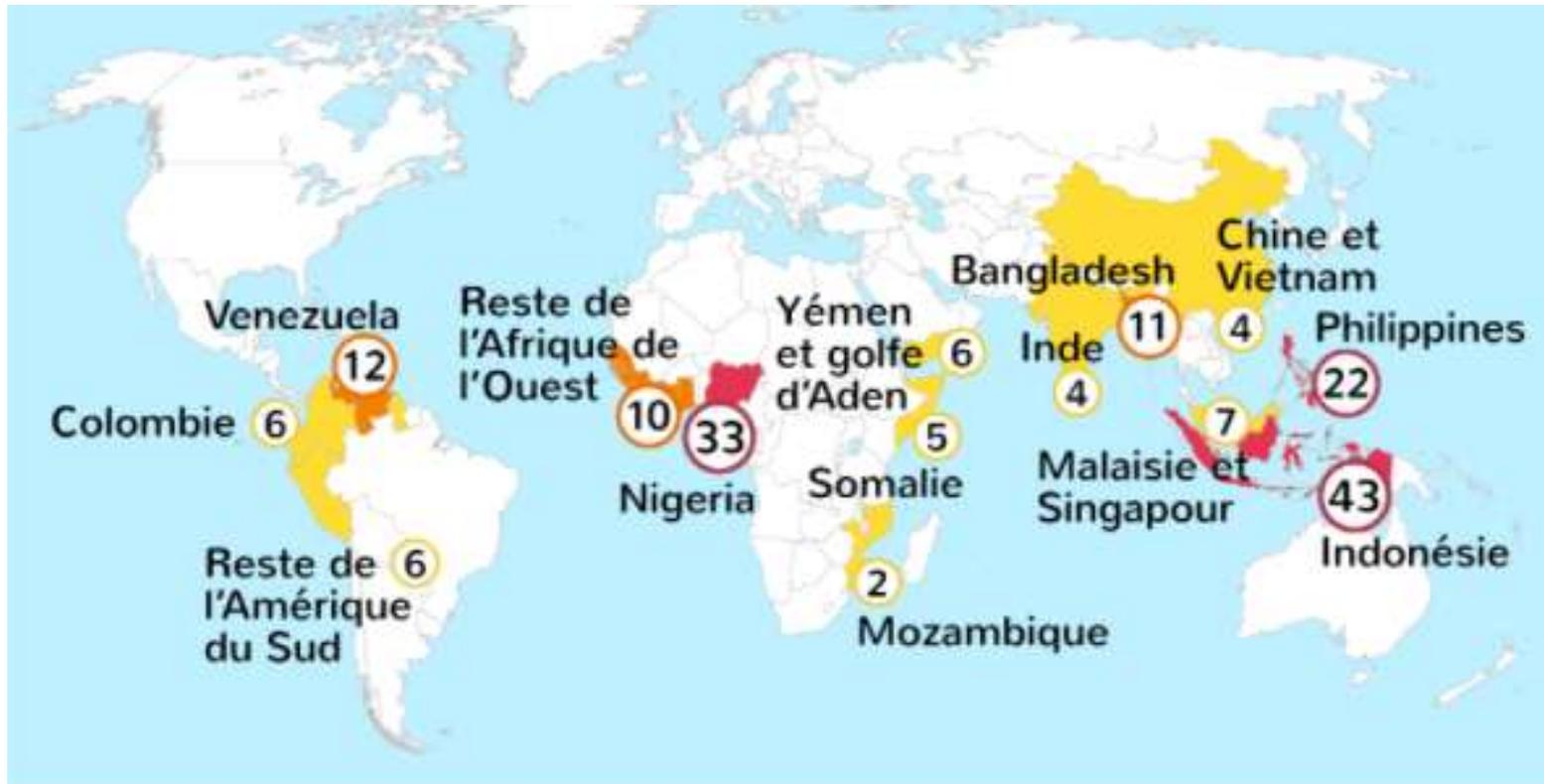
La frontière maritime est le reflet de l'absence de maîtrise des mers et des océans par les États, par la voie de leur flotte. Les grandes puissances mondiales ont peu ou moins de difficultés à faire leur frontière maritime, car elles possèdent des flottes puissantes.

10 États disposent de 84 % de la flotte militaire mondiale. Les États-Unis affichent une écrasante supériorité avec 11 porte-avions et 14 sous-marins lanceurs de missiles nucléaires.



A contrario, les États ----- (en guerre civile ou minés par de graves difficultés économiques et sociales) ont des espaces maritimes ---- - - ---- contrôlés.

En Somalie, depuis les années 2000, la piraterie se développe.



Les actes de piraterie dans le monde dans leurs eaux territoriales en 2017.

Enfin les ----- de puissance entre les États se ----- sur les espaces ----- et créent de ----- . La ----- en puissance de la ----- s'incarne tant en termes d'ambitions que de moyens militaires.

Il y a les ----- envers le Japon concernant les îles Senkaku; celles concernant les îles Paracels, occupées par la Chine mais revendiquées par le Vietnam, et enfin les îles Spratleys, revendiquées par la Chine et les États limitrophes (Vietnam, Malaisie, Philippines).

L'**Asie** est aussi la région du monde dont les ----- maritimes ont connu la ----- : celles de la Chine (4 porte-avions et 4 sous-marins lanceurs de missiles nucléaires), des autres États de la région (Japon, Taïwan, Inde, etc.) et de leur allié, les États-Unis, qui ont opéré depuis les présidences de Barack Obama un ----- de leurs forces de l'Europe et du Proche et Moyen-Orient vers l'Asie.

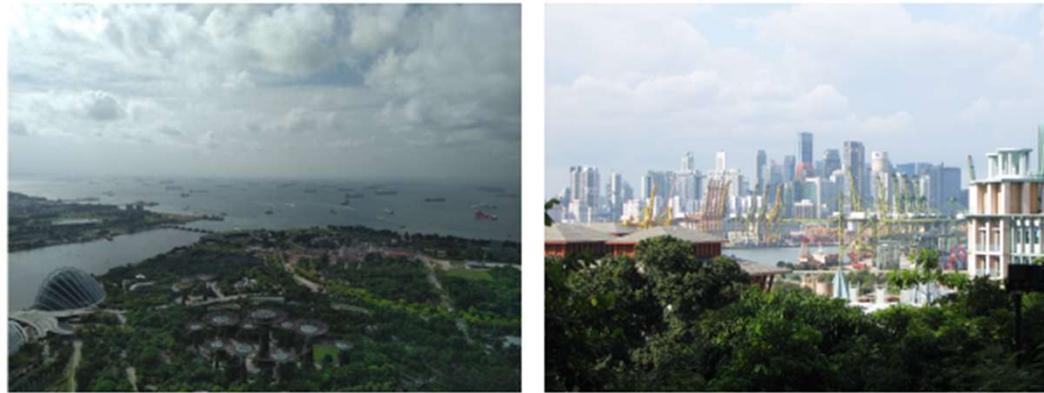
C. Les espaces maritimes: des enjeux géopolitiques majeurs

Les espaces maritimes présentent des enjeux géopolitiques en raison de leur importance en matière de ressources halieutiques, énergétiques et minérales.

Comme le rappelle le philosophe – et marin de formation – Michel Serres (1930-2019), «la mer est devenue un espace de circulation d'exception». Depuis quelques décennies, la mondialisation met en valeur les espaces maritimes. Par la mise en place d'un système de production et de distribution global mais dont les usines de fabrication et d'assemblage sont localisées dans des zones littorales, les espaces maritimes deviennent des

espaces de circulation d'exception. Ils permettent le parcours de longues distances sans interruption, mises à part des tempêtes. Ainsi, des échanges mondiaux s'effectuent par voie maritime et des flux d'Internet passent par les câbles sous-marins. Le véritable défi réside aussi dans la gestion des voies maritimes et des seuils (détroits et canaux) et dans la protection des littoraux.

Détroit de Malacca depuis Singapour et les aménagements portuaires à Singapour.



La ----- reposant sur la mise en ----- des territoires, les ----- sont donc des espaces ----- et ----- à condition qu'ils soient bien connectés à leur hinterland (arrière-pays) et à leur avant-pays par la mise en place d'infrastructures adaptées - ----- (avancées de portions de terre sur la mer); ports et zones ----- - permettant la constitution de façades maritimes ----- . Ainsi, dans le monde, -- ports polarisent -- % des flux.

Les enjeux sont également liés aux ----- à exploiter, présentes et à venir. En effet, la mer, c'est d'abord du poisson. Les ressources ----- - activités liées à la pêche - sont estimées à --- millions de tonnes de poissons pêchés dans le monde, principalement dans les océans ----- et ----- nord. Les ressources sont également -----: les espaces maritimes représentent --- % des réserves de pétrole et --- % des réserves de gaz. Les gisements offshore (en pleine mer) de plus en plus profonds sont permis grâce aux progrès des forages. On comprend mieux l'importance de la possession d'une ----- la plus vaste possible: son ----- en richesses est d'autant plus ----- que la zone sera ----- et permettra une projection ----- vers la haute mer. Ainsi la ----- du zonage des espaces maritimes constitue un enjeu capital ainsi qu'une source de ----- et de ----- entre les États.

Les ressources halieutiques par océan dans le monde

